

SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'OUDON
COMMISSION LOCALE DE L'EAU



Monsieur le Préfet

DREAL PAYL - UIDAM - UIDAM-Risques chroniques

contact : jerome.deguine@developpement-durable.gouv.fr

Déposé sur le guichet unique numérique de l'environnement

OR/RT 2022- 85
Dossier suivi par Régine TIELEGUINE
regine.tieleguine@bvoudon.fr

SEGRE-EN-ANJOU BLEU, le 21 MARS 2022

Objet : Avis sur dossier autorisation environnementale unique - DIRICKX industrie à Congrier

Monsieur le Préfet,

Par courrier électronique du 9 février 2022, vous me demandez mon avis sur le dossier cité en objet.

Le bureau de la Commission Locale de l'Eau s'est réuni le vendredi 11 mars pour remettre un avis sur ce dossier.

Le bureau constate que le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Oudon a été pris en compte.

Les membres du bureau émettent un avis favorable et souhaitent :

- La réalisation d'analyses de qualité physico-chimique de l'eau dans le ruisseau qui traverse l'usine, et ce une fois par an, en entrée et en sortie du site (amont du premier plan d'eau, aval du second).
- que le Président de la C.L.E. soit convié à la commission locale d'information et de surveillance.

J'espère avoir répondu à vos attentes et,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

M. Louis MICHEL,
Président de la C.L.E.
*Pour le Président, le Vice-président en charge
des avis sur dossiers*
M. Olivier ROUSSEZ